

REPRESENTANT DU PERSONNEL	Fonction
Amandine GASMI	Titulaire
Arièle DACQUET	Titulaire
Sébastien LAGUILLIEZ	Titulaire
Gaëtan LAPO	Titulaire
Guillaume HERBETTE	Suppléant avec voix délibérative
Arnaud DELAME	Suppléant
Thierry BERZIN	Suppléant
Ahmed AIT OUARAB	Suppléant
Philippe COQUELLE	Suppléant
Mickaël RAMOS (CFDT)	Suppléant avec voix délibérative
Julien MABON (CFDT)	Suppléant
Barbara FRANCOIS (CFDT)	Suppléante avec voix délibérative
Michel KOUDJIL (CFDT)	Suppléant avec voix délibérative
David DENIS (FO)	Titulaire
Cédric TARGA (FO)	Suppléant avec voix délibérative

REPRESENTANT DE L'ADMINISTRATION	Fonction
Sabine CARTON (VP)	Titulaire
Françoise MAILLE BARBARE (Elue)	Titulaire
Guislain SIRE (Elue)	Titulaire Absente
Boris COURBARON (DGS)	Titulaire
Jérôme NOIRET (DGARM)	Titulaire
Cathy DHEILLY (DGASI)	Titulaire
Jean-Michel BOUCHY (Elu)	Suppléant Absent
Bertrand DEMOUY (Elu)	Suppléant Absent
Isabelle DE WAZIERS (Elue)	Suppléante
Frédéric LEONARDI (DGADPT)	Suppléant
Anthony BROOD (DGAED)	Suppléant Absent
Bruno DUMONT (DBD)	Suppléant Absent

ASSISTANT DE PREVENTION	Direction
Alexandre CAUDRON	DGA équipement du Département
Christophe BERNARD	DGA équipement du Département Absent
Anthony GUILLOIS	DGA équipement du Département
Zhora PRINCE	DGA finances, commande publique et numérique Absente
Nathalie GOBERT	DGA des solidarités et de l'insertion
Sophie LAUNOIS	DGA ressources humaines, juridiques et logistiques

REPRESENTANT DRHDS	Fonction
Delphine DELATTRE	Chargée du maintien dans l'emploi/référente Handicap Absente
Marie CARON	Juriste RH et Chargée des relations sociales Absente
Ambre FOULON	Juriste RH et Chargée des relations sociales
Michèle MALLARD	Responsable du P3SQVCT
Elisabeth BILLAUT	Conseillère en prévention risques professionnels
Géraldine DOMISSE	Conseillère en prévention risques professionnels
Eloise DORION	Psychologue du travail Absente
Valérie DRON	Chargée de mission accompagnement des collectifs de travail
Gaëlle QUESTEL	Apprentie ingénieur spécialisé en gestion des risques
Isabelle ROLLE	Assistante Sociale du personnel

Agnès CHATELAIN	Médecin du travail Abstente
Nicolas VIEZ	Agent chargé de la fonction d'inspection (CDG 80)

La Présidente ouvre la séance, nous indique qu'un nouvel arrêté nous a été transmis, liste les élus présents, constate que le quorum est atteint.

Elle fait lecture de l'ODJ et nous indique que le point 6 et 7 sera mis à la place du point 2 et 3 pour permettre à Fabrice DECLE d'intervenir en qualité d'expert pour les dossiers accidents.

Le vote sur ces deux dossiers sera effectué à l'issue des deux présentations.

Elle poursuit en indiquant que les points sollicités par les OS n'ont pas été mis à l'ODJ et qu'ils sont en attente de l'arrivée de la DRH pour l'évaluation des risques physiques et psychosociaux et accessibilité du DU .

Pour les tableaux sur l'avancée des plans d'action, ils sont présentés lors du rapport annuel.

Lecture d'une déclaration liminaire CFDT et CGT

« Madame la Présidente, mesdames messieurs les membres de la F3SCT, Le gouvernement Bayrou a confirmé l'abandon du projet d'allongement du délai de carence de deux jours pour les agents de la fonction publique mais, maintient la baisse d'indemnisation de 100 % à 90 % au cours des trois premiers mois du congé maladie ordinaire.

Cette mesure fait grincer des dents et pourrait plonger de nombreux agents dans une précarité accrue et plus particulièrement les catégories C.

Ces agents, qui représentent une part significative des effectifs territoriaux, seront les plus affectés, d'autant plus que cette perte de salaire ne sera pas compensée par la prévoyance, contrairement au secteur privé.

De plus, quelles seront les conséquences sur la santé des agents ?

Cela ne va-t-il pas les « obliger » à venir travailler malade au risque d'aggraver leur état de santé ?

De ce fait à long terme, nous craignons fortement que le nombre de dossier de demande de retraite pour invalidité, ... n'augmente de façon exponentielle.

Cela ne risque-t-il pas « d'inciter » nos collègues au bord du gouffre à poursuivre leurs missions jusqu'au point de non-retour, avec les conséquences sur l'aggravation de leur état physique, psychique et d'occasionner des accidents de service, des risques de dérapage, voire d'erreur professionnelle ? Quid de la responsabilité.

Pour la CGT, cette décision est totalement injuste, uniquement justifiée pour renflouer les caisses de l'état et stigmatise encore une fois les fonctionnaires. Nous continuerons à combattre cette mesure.

Nous souhaitons attirer votre attention sur nos collègues de la DGASI et nos collègues ASFAM qui exercent des missions à haute responsabilité avec une charge mentale importante et des risques psychosociaux accrus. L'administration a-t-elle conscience des risques encourus ?

Quelles sont les préconisations du défenseur des droits pour améliorer les conditions d'exercice des missions de nos collègues et la prise en charge des mineurs ? Nous sommes toujours dans l'attente de recevoir le compte-rendu national et départemental.

Nous souhaiterions aussi rappeler qu'à la demande de la Présidente, un Groupe de travail a été mis en place en lien avec le SDRH afin de répondre à l'un des axes de travail, il s'agit du groupe de travail « équipe à projet des évaluations des risques professionnels et accessibilité du DU ». En effet, après plusieurs réunions, nous devions formaliser une note pour le DGS avant fin décembre 2024, nous n'avons eu aucun compte-rendu de la dernière réunion et aucune proposition de note. Nous souhaitons savoir si cette note a été rédigée et réitérons notre demande à savoir que les OS puissent participer à la restitution au DGS des conclusions de ce groupe de travail.

Nous vous rappelons aussi la nécessité de poursuivre le groupe de travail concernant les nuisibles pour finaliser la procédure de prise en charge par l'assurance de l'employeur et la procédure de lien entre la détection d'un nuisible au sein de la collectivité et l'impact sur la santé des agents. Les fiches reflexes et la procédure ont-elles été mises à disposition des agents et des cadres ? (PV de la F3SCT de novembre 2024)

Pour continuer sur les groupes de travail, le groupe de travail TMS et RPS va-t-il revoir le jour ? Nous n'avons toujours pas de visu sur les suites données aux préconisations lors des visites de site par la F3SCT, nous aimerions qu'un tableau de suivi sur l'ensemble des préconisations soit présentés à chaque séance, nous pourrions ainsi suivre l'avancée des plans d'action et pouvoir répondre aux agents.

Nous vous indiquons que ces demandes ont été faite auprès du secrétaire de la F3SCT mais que ces points n'ont pas été mis à l'ODJ de l'instance, il nous semble important que nous puissions avoir des réponses à nos questionnements.

Pour finir, nous réitérons notre demande que les seconds suppléants ne soient plus notés « absents » sur le PV de réunion puisque ces derniers ne sont pas convoqués et ne doivent siéger qu'en l'absence d'un titulaire ou d'un suppléant. »

En réponse aux déclarations, Sabine CARTON indique que le mal-être et la souffrance au travail sont des problématiques qui lui tiennent à cœur et elle comprend l'inquiétude des OS.

Boris COURBARON poursuit en précisant que c'est un sujet réel qui existe, le taux d'absentéisme est important (il est passé de 10.50 à 7.65 %), cela entraine des enveloppes pour les remplacements qui sont importantes. La prévention est un item que la collectivité souhaite travailler avec les OS. Ces sujets sont une priorité, mais il faut attendre l'arrivée de la RH, des moyens humains et l'arrivée de la nouvelle conseillère de prévention du P3SQVCT pour répondre à cette demande.

Les groupes de travail sur la prévention se remettront en place en juin ou septembre.

Les chiffres de la plateforme d'écoute seront transmis en août 2025 (fin du contrat et bilan). Jérôme NOIRET ajoute qu'il y a eu 58 entretiens et 26 suivis.

La Vice-Présidente souligne que pour l'indemnisation à 90 % en cas d'arrêt maladie est une mesure qui s'impose à la collectivité qui est obligée d'appliquer les règles.

Jérôme NOIRET, reprécise que le retrait des 10 % ne pourra pas être appliqué sur les rémunérations de mars, avril, mai et juin (problème de logiciel ASTRE qui doit être remis à jour pour intégrer l'outil de gestion RH, ce dernier devrait être opération au mois de juin). Le trop-perçu sera déduit en plusieurs fois. Une information a été mise sur l'INTRANET.

Elisabeth BILLAUT : Pour le groupe de travail « évaluation des RPS et Accessibilité au DU », la note n'est pas encore rédigée, il faut encore chiffrer le cout d'un logiciel ou d'une externalisation possible.

Nuisible, pour l'assurance il pensait que cela avait été communiqué. La fiche réflexe est en cours de finalisation (attente du nouvel intranet) et sera aussi mis sur l'espace managérial.

La CGT : Nous souhaiterions une procédure plus claire pour clôturer ce groupe de travail.

Une fiche reflexe sera bien mise en place.

Michèle MALLARD pour le TMS/RPS en attente de la finalisation et de l'évaluation des risques.

La Vice-Présidente nous confirme que notre demande concernant les seconds suppléants est justifiée, ces derniers n'apparaîtront plus sur le PV.

Boris COURBARON : pour Le défenseur des droits, ils partageront sans difficulté les informations, mais il y a encore des items à finaliser pour fin juin.

Pour le CDER de Glisy, un point sera fait dans la semaine et un retour nous sera fait.

POUR AVIS :

1) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA F3SCT DU 19 NOVEMBRE 2024

Question CGT

Page 5 : Un point a-t-il été effectué concernant le CDER de Glisy, les travaux ont-ils été réalisés.

Page 10 : Monsieur COURBARON a-t-il des retours sur ses échanges avec la Direction des Collèges concernant la possibilité d'utilisation de la salle des commensaux pour les agents des collèges ne disposant pas d'une salle de restauration.

Page 11 : En ce qui concerne le registre de santé et de sécurité au travail, la proposition de mise en place d'une boîte mail générique est-elle possible.

En ce qui concerne la réhabilitation du CAD, le nombre de salle de droit de visite semblant insuffisant, serait-il envisageable de prévoir des salles au sein de ce nouveau site.

Boris COURBRON : CDER de GLISY, il reviendra dans la semaine pour nous donner des réponses Pour l'accessibilité à la salle Commensaux, les discussions sont toujours en cours.

Michèle MALLARD : pour la boîte mail générique, cela sera vu dans le groupe de travail registre et sécurité

CAD : Retour sur le contexte, charge et aménagement. En juin, une charte va être mise en place pour les aménagements et les espaces. Pour les salles de DV, la place n'est pas extensible, il y a des demandes externes, il y a déjà deux salles qui seraient envisagées et un travail sera mené avec les partenaires.

Vote : avis favorable à l'unanimité

Présence de Fabrice DECLE, en qualité d'expert, sur les deux points suivants.

6) PLAN D'ACTION ISSU DE L'ANALYSE DES ACCIDENTS SURVENUS LE 20 SEPTEMBRE 2023 AU COLLEGE DE POIX DE PICARDIE

La présidente fait un résumé des événements et fait lecture du plan d'action en lien avec l'analyse des accidents survenus.

Il est relevé que ces problèmes sont récurrents dans les collèges, la formation managériale ne devrait-elle pas être obligatoire ?

Vote : avis favorable à l'unanimité

7) PLAN D'ACTION ISSU DE L'ANALYSE DE L'ACCIDENT SURVENU AU COLLEGE DE BEAUCAMPS LE VIEUX SURVENU LE 18 OCTOBRE 2024

La présidente fait un résumé des événements et fait lecture du plan d'action en lien avec l'analyse de l'accident survenu.

Fabrice DECLÉ indique que cet agent a voulu rendre service et qu'il a compris aujourd'hui les risques encourus

CGT : Le recensement sur l'ensemble des établissements des tôles polycarbonates, pourquoi ? pour les remplacer ?

Elisabeth BILLAUT : pas pour le remplacement des tôles, mais vérification de l'usure et ré information des agents qu'il ne faut pas monter sur ce genre de toit.

Vote : avis favorable à l'unanimité

2) PLAN D'ACTION ISSU DES VISITES MENEES PAR LA DELEGATION ISSUE DE LA F3SCT

- *Visite du siège de territoire d'Amiens (10, rue des Louvels) le 15 novembre 2024*

Sabine CARTON : présentation du plan d'action issu de cette visite.

La CGT : Dans le plan d'action, nous ne voyons pas la mise au propre (peinture) dans certains bureaux du second étage (équipe IP). Nous réitérons donc cet ajout dans le plan d'action.

Dans les préconisations page 7, il est indiqué la nécessité de déplacer le ballon d'eau chaude, dans les sanitaires, nous ne voyons pas cette préconisation dans le plan d'action.

Le bouton d'alarme est-il installé ?

Pouvez-vous nous préciser ce que vous entendez par « étudier un dispositif de prévention pour les travailleurs isolés ».

Elisabeth BILLAUT : les remarques sont dans le rapport, mais pas noté dans le plan d'action car cela n'est pas en rapport avec de la prévention, mais ces actions ont été identifiées.

Pour l'étude d'un dispositif de prévention pour les travailleurs isolés, il s'agit d'étudier un dispositif. Travail à mettre en place en lien avec la DGASI et la directrice, voir à quel moment l'agent est travailleur isolé et que mettre en place.

Boris COURBARON : Il faut différencier les actions qui font partie de la prévention et celles qui n'en font pas partie (exemple peinture)

Vote : avis favorable à l'unanimité

- *Visite de la MDSI Etouvie le 5 février 2025*

Sabine CARTON : Présentation du plan d'action issu de cette visite

Elle fait le point sur les actions qui ont déjà été mis en place (mail qui a été transmis par la directrice de territoire).

Nous tenons à remercier Madame DESCAMPS pour l'envoi de son mail « suivi des actions » suite à la visite F3SCT. Cela pourrait être pris en exemple pour les autres visites et nous permettrait de suivre l'avancée du plan d'action.

Vote : avis favorable à l'unanimité

3) DETERMINATION DES VISITES DE SITES PAR LA DELEGATION ISSUE DE LA F3SCT ET CALENDRIER DE L'ANNEE 2025

Sabine CARTON énumère les visites qui sont prévues par la collectivité et les demandes des OS : Les visites CDER de rue et historique de Péronne et collège d'Airaines.

Nous argumentons pour le collège d'Airaines (pb à la loge présence de la multifonction)

Les sites retenus par la collectivité sont CDER de Rue et Historial de Péronne.

A la demande de la CGT, la collectivité s'engage à faire le point sur le collège d'Airaines.

Vote : avis favorable à l'unanimité

4) DETERMINATION DES DEUX VISITES D'INSPECTION MENEES PAR L'ACFI POUR L'ANNEE 2025

Nos propositions :

Collège des Fontaines à Poix de Picardie par l'absence d'un vestiaire, de sanitaire et d'une douche pour le seul collègue masculin.

CDER de Hombleux arrivée d'agents de la DFP en juin 2026 (car les travaux de Oisemont ne sont pas encore effectués et la visite n'a pas d'intérêt)

Vote : avis favorable à l'unanimité

5) PRESENTATION DE L'INSPECTION MENEES AU COLLEGE JEAN MOULIN D'ALBERT ET PLAN D'ACTION ISSU DE L'INSPECTION

Monsieur VIEZ fait un résumé des préconisations les plus importantes :

- Travailler en urgence un réseau d'assistant de prévention pour les collèges
- Formation PRAP (formation manutention manuelle) à mettre à jour
- Accueil sécurité pour l'ensemble des nouveaux arrivants à mettre en place
- Produits chimiques pour le nettoyage des locaux à trier, faire l'inventaire et réorganiser le rangement
- Atelier technique : effectuer le rangement
- Matériel : échafaudages qui sont mutualisés sur plusieurs collèges, impossibilité de vérifier l'entretien et le maintien en conformité

- Vérification : ascenseur (rapport pas détaillé et pas de contrôle technique), présence ou non d'amiante invérifiable car le dernier rapport date de 2007 (depuis 2016 une loi nous oblige à faire cette vérification tous les 3 ans), sol à vérifier car dégradation importante

Présence ou pas d'amiante (le sol va être remplacé réponse de Boris COURBARON)

La CGT : Il serait bien de prendre exemple sur le document plan d'action issu de la visite d'inspection pour le suivi du plan d'action.

Vote : avis favorable à l'unanimité